

Les aumôniers musulmans doivent-ils prêcher en français en prison ?

ven, 17/04/2015 - 18:17 | Anthony Gautier
Décryptage



Image:

[1]

DÉBAT. Florent Montillot (UDI), qui vient de co-signer un ouvrage sur la menace terroriste en France avec le journaliste Max-Henri Boulois, ne partage pas grand-chose des 110 propositions faites par le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, rapporteur d'une commission d'enquête au Sénat sur le phénomène djihadiste en France (*). À commencer par les conclusions mêmes de cette commission puisque Florent Montillot assure que « *les conclusions du rapport ne sont pas conformes à l'analyse de l'ensemble de la commission, ce qui va valoir un contre rapport UMP-UDI qui va sortir dans les semaines à venir* ».

« *Je conteste fermement le fait qu'il faille des aumôniers de langue française en prison* », Florent Montillot

Sur un point très précis, celui des prêches en prison, Florent Montillot estime que Jean-Pierre Sueur fait fausse route en militant pour que ces prêches faits par des aumôniers musulmans soient dits en langue française. Rien de tel pourtant n'apparaît aussi clairement dans le rapport en question. « *Je conteste fermement le fait qu'il faille des aumôniers de langue française en prison parce que je rappelle que, justement, les djihadistes les plus virulents, ce sont les convertis, et on ne les convertit pas en parlant en arabe, parce qu'ils ne parlent pas arabe les convertis, ce sont des chrétiens catholiques, qui parlent le français, et qui sont donc convertis en langue française* », indique Florent Montillot, qui, hasard du calendrier, a tenu une conférence, jeudi matin, au Sénat, pour présenter son livre, en présence de la sénatrice UDI, Nathalie Goulet, co-présidente de la commission dont Jean-Pierre Sueur est le rapporteur. La boucle est bouclée.

« *Il faut des imams qui prêchent en langue arabe et nous avons tout ce qu'il faut en France pour savoir ce qu'ils disent* »

« *Et je peux vous dire qu'à Orléans, lorsqu'en 2001, j'ai réuni tous les imams et tous les responsables cultuels d'Orléans, il y en a un seul qui faisait ses prêches en français* » poursuit Florent Montillot. « *Tout le monde en semblait très content. J'ai tout de suite dit que c'était une très mauvaise chose, parce que les conversions, elles, se font en langue française. Et il s'est avéré qu'il s'est fait mettre à la porte de la mosquée de La Source. Il faut des imams qui prêchent en langue arabe et nous avons tout ce qu'il faut en France pour savoir ce qu'ils disent, des traducteurs dans tous les services, mais*

Les aumôniers musulmans doivent-ils prêcher en français en prison ?

Publié sur Apostrophe45 (<http://apostrophe45.fr>)

il faut, en revanche, une formation bien spécifique sur ce terrain-là », conclut l'actuel adjoint au maire d'Orléans en charge des affaires scolaires et, par ailleurs, président départemental de l'UDI.

182 aumôniers musulmans dans les prisons françaises

Invité au *Talk le Figaro*, il y a quelques jours, et interrogé sur cette question de la radicalisation islamique dans les prisons françaises, le sénateur Sueur a rappelé que 152 islamistes radicaux sont actuellement derrière les barreaux pour des faits « d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste », et réaffirmé qu'il fallait doubler dans les geôles françaises la présence d'aumôniers musulmans. Ces derniers sont au nombre de 182 actuellement, contre 681 aumôniers catholiques et 345 aumôniers protestants. « Favorable à l'emploi quand cela est possible de djihadistes repentis dans les programmes de déradicalisation, Jean-Pierre Sueur se déclare en revanche hostile à rendre obligatoires par la loi les prêches en langue française dans les mosquées. Invoquant la "liberté religieuse", le sénateur rappelle qu'une telle contrainte conduirait de facto à "interdire le latin ou le polonais dans les églises catholiques" et "l'hébreu dans les synagogues" », indiquent nos confrères du *Figaro*.

(*) *La commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*

Ce que dit le rapport présenté par Jean-Pierre Sueur

« Bien que le nombre d'aumôniers musulmans dans les prisons ait doublé depuis 2005, ils restent en nombre insuffisant. En 2014, 182 aumôniers musulmans officiaient dans les établissements pénitentiaires pour un budget affecté à l'aumônerie musulmane de 629 000 euros, permettant l'indemnisation de 86 aumôniers.

Ils jouent pourtant un rôle essentiel dans le soutien moral et l'apaisement qu'ils apportent aux détenus de confession musulmane ou intéressés par la pratique religieuse. Ce manque est d'autant plus criant dans les maisons d'arrêt que la détention peut provoquer des « chocs carcéraux » qui fragilisent psychologiquement les individus, comme l'ont rappelé certaines personnes entendues par votre commission d'enquête. Il s'agit là d'un problème crucial qui appelle des mesures fortes. » Retrouvez l'intégralité de ce rapport en [cliquant ici](#) [2].

A. G.

Exergue:

Même si le nombre d'aumôniers a doublé dans les prisons depuis 2005, il reste largement insuffisant selon Jean-Pierre Sueur

[prison](#) [3]

[aumôniers musulmans](#) [4]

[Jean-Pierre Sueur](#) [5]

[Florent Montillot](#) [6]

[prêches](#) [7]

[djihad](#) [8]